

L'ACTU D'HESAM UNIVERSITÉ

La Comue HESAM accréditée à délivrer le doctorat dans le cadre des ED Abbé-Grégoire et SMI

La création du doctorat HESAM Université est une évolution cruciale saluée par le HCERES comme « fondamentale pour l'évolution d'HESAM en tant qu'université fédérale interdisciplinaire tournée vers les mutations sociétales ».

En accord avec son contrat de site 2014-2018, HESAM Université a créé son collège doctoral qui fédère les deux écoles doctorales [Sciences des Métiers de l'Ingénieur \(SMI\)](#) - Arts et Métiers/Cnam - et [Abbé-Grégoire](#) - Cnam -, ainsi que des représentant.e.s des établissements membres qui ne disposent pas d'école doctorale.

Un des objectifs prioritaires de son Collège doctoral est de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en matière doctorale par la création dès 2019 du doctorat HESAM Université en étroite collaboration avec les directions de la recherche du Cnam et des Arts et Métiers. Le processus d'accréditation a été signé le 22 janvier 2019 par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation permet désormais à HESAM Université de délivrer le doctorat. Il s'inscrit dans une démarche concomitante au cours de laquelle HESAM Université a demandé le rattachement de son futur doctorat à 22 segments professionnels permettant la reconnaissance de ce diplôme au RNCP (Registre national des certifications professionnels).

Un doctorat pour les métiers de la création

Un autre aspect de cette politique doctorale ambitieuse est la création de parcours doctoraux portant sur la « Recherche en création ». Ce projet est fortement partagé par des établissements membres comme l'ENSCI-Les Ateliers, l'Institut Français de la Mode ou l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette qui œuvrent à l'amplification d'un réseau d'acteurs de la recherche afin de s'interroger sur les notions de « pratique », « d'œuvre », de « travaux » ou de « projet » comme formes d'exigences doctorales pouvant conduire à la délivrance du grade de docteur.e.





22 janvier 2019
31 mars 2020

[+ L'arrêté ministériel du 22 janvier 2019 accréditant la Comue HESAM Université à délivrer le doctorat dans le cadre des écoles doctorales Abbé Grégoire et SMI](#)